



**janvier
2026**

16

**Bulletin
Municipal**

XIROCOURT



Édito



**Marc François,
Maire de Xirocourt**

Cher·ères ami·es,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, en ce début d'année, le dernier bulletin municipal de ce mandat, qui vous le verrez, retrace une année bien remplie pour notre commune avec nos traditionnels rendez-vous et ses nouvelles réalisations.

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi la dynamique d'amélioration de notre commune, comme en témoigne la fin prochaine des travaux engagés depuis l'an passé sur la rive (rue Frédéric Chopin) et sur une partie de la rue Claude Beauregard. Un projet à la fois complexe mais aussi qualitatif, tant sur le plan de la sécurité routière qu'environnemental et qui aura mis finalement quatre ans à aboutir. Un temps qui peut paraître long mais qui est représentatif des délais de réalisation des projets des collectivités territoriales. Un temps long qui aura aussi permis de mener des ateliers de réflexions avec vous, de mobiliser bon nombre de partenaires financiers, etc.

En parallèle de ce projet, nous avons aussi continué les travaux d'entretien et d'amélioration de notre commune : stationnements, retrait d'embâcles, cheminement piéton...

Au niveau intercommunal, l'année 2025 aura aussi été l'année au cours de laquelle nous avons accepté de transférer notre compétence

assainissement à la communauté de communes du Pays du Saintois. Depuis le 1^{er} janvier 2026, avec 22 autres communes du territoire équipées d'un système d'assainissement collectif, nous avons fait le pari de transférer cette compétence chronophage et complexe pour de petites communes comme les nôtres au profit de la mutualisation et du collectif. Cette mesure nous permet d'être plus efficaces et plus professionnels sur un sujet éminemment sensible qui va encore, dans les années à venir, se complexifier.

L'année 2026 sera, sans nul doute elle aussi, riche en événements et réalisations. Pour l'heure, je vous laisse le soin de (re)découvrir ce qui s'est passé en 2025 dans ce bulletin et vous rappelle que l'année qui s'ouvre devant nous sera notamment marquée, à l'échelle locale, par la tenue des prochaines élections municipales les dimanches 15 et 22 mars.

Des élections qui seront profondément différentes des précédentes pour nos petites communes rurales suite à la promulgation de la loi du 21 mai 2025 qui introduit un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes de France.

Nous vous souhaitons, le Conseil municipal et moi-même, une bonne lecture.

Travaux réalisés



Aménagements de la rue Frédéric Chopin

Depuis plusieurs mois maintenant, tout le monde a pu voir que la rue Frédéric Chopin a fait l'objet d'importants travaux de sécurisation routière, piétonne et d'aménagements paysagers. Ce projet, qui a vu le jour au cours de l'année 2022 à l'occasion d'ateliers de concertation avec les habitants, devrait être finalisé dans les tout prochains mois.

En ce qui concerne la rue F. Chopin à proprement parler, il ne reste qu'un petit parking à réaliser à proximité du pont de fer. Celui-ci sera aménagé à la fin du chantier une fois que les entreprises n'auront plus besoin de stocker de matériaux et pourront remettre en état ce secteur.



Pour rappel, les entreprises Id Verde et Thiriet doivent encore réaliser la dernière tranche de travaux qui concerne une partie de la rue Beauregard en reprenant l'intégralité de la voirie ainsi que les réseaux d'eau et d'assainissement dans ce secteur. Dix places de parking sont également prévues de part et d'autre de la rue Beauregard afin de désengorger et éviter le stationnement sur les trottoirs de la rue de Nancy.



Entretien fossés et embâcles

Au début de l'année 2025 et dans la continuité des années précédentes, l'entreprise Loisy TP a procédé :

- au retrait de deux arbres tombés dans le Madon en amont du moulin Lehmann pour un montant de 1416 € TTC.
- au curage du fossé et au dérasement des accotements sur près de 500 m le long de la route de Saint Firmin pour un montant de 3931,20 € TTC.



Création d'un cheminement piéton

En octobre dernier, sur près de 100 m, l'entreprise Loisy TP a réalisé un cheminement piéton à la sortie du village le long de la RD 904 en direction de Gripport.

Des potelets réfléchissants ont également été posés pour assurer la sécurité et améliorer la visibilité. Cet aménagement était prévu de longue date suite à la création du ralentisseur. Il permet à la fois aux habitants de se rendre plus facilement à pied dans le centre du village, au City... mais aussi d'indiquer plus clairement aux automobilistes l'entrée en agglomération.

Le montant des travaux s'élève à 37 080 € TTC.



Création de places de stationnement

Comme en 2024, la commune a procédé cette année à la création de places de stationnement stabilisées rue du commandant Dussaulx en direction de Praye. C'est l'entreprise PARISSE qui a été chargée de réaliser cette aire de stationnement pour un montant de 2 766 € TTC.

Réfection du réseau d'évacuation d'eaux de pluie

Rue du Commandant Dussaulx, l'entreprise LAC TP a repris et réaménagé le réseau d'évacuation des eaux pluviales qui passe sous la chaussée pour se jeter dans le ruisseau. Les enrochements le long du ruisseau ont dû être retravaillés pour l'occasion. Ces travaux, d'un montant de 9 103,17 € TTC, ont pour but de limiter les inondations que les riverains subissent en cas de fortes pluies.

Travaux à venir

Installation de bornes électriques

La décarbonation de nos moyens de transport étant en cours, le département de Meurthe-et-Moselle s'est doté d'un SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques) permettant le déploiement efficace sur tout le département d'un maillage de bornes de recharge. La société UEM, chargée par le Syndicat départemental d'Électricité 54 d'installer ces bornes, en plantera une à Xirocourt au cours de l'année. Elle sera positionnée à proximité du Gaigne juste en face du nouveau parking.

Nouveau jeu au City

En remplacement de la hutte qui ne répondait plus aux normes de sécurité et qui avait dû être démontée, le conseil municipal a fait l'acquisition en fin d'année 2025 d'un nouveau jeu : une pyramide à grimper. Ce dernier sera installé dès que les conditions météorologiques le permettront, pour qu'il soit opérationnel pour la belle saison.

Rénovation de l'église

Comme vous le savez probablement, depuis plusieurs mois, notre église est fermée en raison d'un affaissement de la charpente en plusieurs endroits et de la nécessité de traiter l'intégralité des bois et planchers contre les insectes xylophages. Un dossier de demande d'aide a été déposé en Préfecture dès l'année passée sans que nous soyons assurés d'un soutien de l'État sur ces travaux.



Bien que très peu d'organismes accompagnent les communes pour ce type de rénovation, nous nous sommes rapprochés du Conseil Régional qui lui, propose un « soutien aux projets de préservation et de restauration du patrimoine architectural non protégé ». Cette aide pouvant aller jusqu'à 20 % du montant des dépenses éligibles est cependant conditionnée au lancement d'un projet de mécénat populaire auprès de la « fondation du patrimoine ». Cet organisme de collecte reversera ensuite à la fin des travaux l'intégralité des sommes collectées à la commune (- 6 % de frais de gestion). À noter que, grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la « Fondation du Patrimoine » sont déductibles des impôts.

C'est pourquoi, dès que la Fondation du Patrimoine aura validé notre projet, nous lancerons cet appel aux dons pour aider à sauver ce patrimoine communal.



Renouvellement de la distinction « commune nature »

Le 17 décembre 2025, à Villers-lès-Nancy, a été organisée la cérémonie de distinction « Commune Nature » édition 2025 en Grand Est à laquelle Xirocourt a de nouveau candidaté.

Cette année encore, la commune de XIROCOURT conserve ses trois libellules (*plus haute distinction en faveur de l'engagement du « Zéro Pesticide »*) tout en étant la seule commune du Saintois engagée dans cette démarche.

À cette occasion, le Président de la région Grand Est a remercié l'ensemble des communes engagées dans cette démarche.

Élections municipales 2026 : évolution des modes de scrutin

Les 15 et 22 mars 2026 se tiendront les prochaines élections municipales qui, en application de la loi du 21 mai 2025, auront désormais lieu selon un mode de scrutin de liste proportionnel et paritaire, à deux tours dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes en France.

Dans nos communes de moins de 1000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, il était possible de modifier la liste pour laquelle on souhaitait voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à deux tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire qu'il était possible en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste et éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Dorénavant, les **listes devront être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme/ un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul**. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

À noter également qu'à partir de cette année :

- Les adjoints au maire seront également élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue.
- Il y a obligation de parité de liste pour les candidats aux postes d'adjoints
- Il n'y a pas d'obligation d'alternance des sexes entre le maire et le 1^{er} adjoint
- Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus deux candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Jumelage

Hommage à Franz-Joseph Böhm

Le samedi 29 mars, un hommage a été rendu à Franz-Joseph Böhm, décédé en 2024. M. Böhm était l'un des initiateurs du jumelage entre nos deux communes. Pour l'occasion, une délégation d'une cinquantaine de nos amis d'outre-Rhin avait fait le déplacement. C'est avec beaucoup d'émotions que son épouse, ses enfants et leurs amis ont découvert le pupitre mis en place à cette occasion à proximité de l'arbre de la liberté qu'il avait lui-même planté.

Une journée riche en échanges et souvenirs qui s'est poursuivie ensuite en mairie, autour d'un repas préparé par le restaurant Le Gaigne. Au total, c'est plus de 70 personnes qui ont participé à cet événement.



Décès de Franz Pfeifer

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès de Franz Pfeifer, survenu le vendredi 13 décembre à l'âge de 69 ans. Maire de Waldleiningen de 1996 à 2009, il avait reçu la médaille du Land de Rhénanie-Palatinat pour ses nombreux services.

Passionné de football, il a été président de l'ASV Waldleiningen de 1995 à 2009.

Il a également beaucoup œuvré pour le jumelage en nous réservant toujours un accueil chaleureux lors des marchés de Noël et en de nombreuses autres occasions. Il était également à nos côtés à Xirocourt à plusieurs reprises, notamment lors des 30 ans du jumelage en 2006, trois jours après la crue historique du Madon. Nous avons une pensée pour son épouse, son fils et sa petite fille.



Ça a eu lieu à Xirocourt

JANVIER

06 janvier

Conseil Municipal

12 janvier

cérémonie des vœux
et accueil des
nouveaux habitants,
des nouveaux-nés
et des jeunes
diplômés 2024

FÉVRIER

26 Février

Conseil Municipal

MARS

04 mars

Carnaval de l'école du
Madon

16 mars

repas des aînés
à Bralleville avec le
Comité des fêtes

23 mars

festival du court
métrage à Xirocourt
avec l'ALEX GBJ

29 mars

accueil de la
délégation allemande
de Waldleiningen

31 mars

Conseil Municipal

MAI

08 mai

commémoration
de la victoire
du 08 mai 1945

20 mai

réunion publique/
travaux rue F. Chopin
et Beauregard

JUIN

11 Juin

Conseil Municipal

23 Juin

Conseil Municipal

27 juin

kermesse de l'école
du Madon

28 juin

2^{ème} fête de la
musique à Xirocourt



Ça a eu lieu
à Xirocourt

JUILLET

16 juillet

réunion publique de
M. Dominique POTIER

AOÛT

02 août

spectacle de théâtre
(colo itinérante) à
la salle de l'ALEX GBJ

14 août

feux d'artifice sur
la rive organisés par
le Comité des fêtes

15 août

Brocante organisée
par l'ALEX GBJ

SEPTEMBRE

14 septembre

Concours de pêche
organisé par
l'AAPPMA les
pêcheurs à la ligne
du Saintois

**20 et 21
septembre**

Journée du
patrimoine : ouverture
et visite de la chapelle
Notre-Dame de Pitié

29 septembre

Conseil Municipal

NOVEMBRE

1^{er} novembre

Soirée d'Halloween
et boum d'Halloween à
la salle de l'ALEX GBJ

11 novembre

Cérémonie de
commémoration
de l'armistice de 1918

DÉCEMBRE

12 décembre

Conseil Municipal



› État civil

— NAISSANCES

6 jeunes xircurtiens et xircurtiennes ont vu le jour en 2025.
Toutes nos félicitations aux parents !

- **Camille BOULOT, 08 mars 2025**
10 rue de Charmes
- **Arthur BARBE, 13 avril 2025**
03 rue de la Chapelle
- **Marceau LOUTTERBACH, 17 avril 2025**
19 bis rue F. Chopin
- **Aubin RAOULX-BARBIER, 25 août 2025**
6 rue du Montet
- **Robin BONNESSEUR : 24 juillet 2025**
2 rue de Charmes
- **Eva PENNANEACH-MARIN : 1^{er} décembre 2025**
08 rue Pierre Dac

— NOUVELLES & NOUVEAUX HABITANT-ES

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles
et nouveaux habitant-es au cours de l'année 2025 :

- **M. Rémi BERNARD** au 08 rue du Faubourg
- **Mme Jennifer NICOLAS** au 09 de la rue de Nancy
- **Mme Sonia GUIDON et M. Eric VALANCE**
au 25 rue de Nancy
- **M. Loïc MERDELE** au 13 rue de Charmes
- **Mme Kelly LEFORT** au 1 rue de l'église
- **Mme et M. Adrien LENTZ** au 20 rue de Nancy

— MARIAGES

2 mariages ont été célébrés en 2025 à Xirocourt :

- **Mme Marie LARIVE et M. Adrien LENTZ** se sont mariés
le **10 mai** dernier. Ils ont élu domicile 20 rue de Nancy.
- **Mme Charlotte GIRARD et M. Johann YVON** se sont
mariés le **06 décembre**. Ils habiteront prochainement rue
de la Chapelle.

› Assainissement



Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Communauté de Communes du Pays
du Saintois exerce la compétence Assainissement collectif pour
les 23 communes suivantes : **Affracourt, Ceintrey, Chaouilley, Diarville,
Etreval, Forcelles-Saint-Gorgon, Goviller, Housséville, Laloef,
Mangonville, Neuville-sur-Moselle, Ognéville, Omelmont, Parey-
Saint-Césaire, Praye, Roville-devant-Bayon, Saxon-Sion, Tantonville,
Vaudémont, Vaudeville, Vézelize, Voinémont et Xirocourt.**

Pour toutes questions ou problèmes relatifs à votre assainissement
(contrôle de conformité, etc.) merci dorénavant de contacter la
Communauté de Communes.

Pour information :

- Un nouveau règlement de service assainissement collectif a
également été adopté et est disponible sur le site de la Communauté
de Communes : [https://www.ccpaysdusaintois.fr/fr/l-assainissement-
sur-notre-territoire.html](https://www.ccpaysdusaintois.fr/fr/l-assainissement-sur-notre-territoire.html) ou en mairie sur demande.
- L'interlocuteur des habitants équipés d'un assainissement non
collectif reste le SDAA 54.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Suite à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui s'est tenue du lundi 15 septembre 2025 au jeudi 23 octobre 2025 sur l'ensemble du territoire du Pays du Saintois, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont désormais disponibles auprès du public pendant un an, soit en version numérique sur le site de la Communauté de Communes, soit à compter de fin janvier 2026, en version papier à la mairie.

Ce rapport compile notamment l'ensemble des réponses aux observations orales et écrites formulées durant l'enquête publique.

<https://www.ccpaysdusaintois.fr/>



Évolution du système de collecte des déchets



* Ensemble des déchets retrouvés autour des bennes de tri sur la commune, en 2025



Comme indiqué dans la dernière lettre du Saintois, la collecte des déchets va évoluer à compter du 15 juin 2026 :

- Les tournées de ramassage des poubelles domestiques (bacs noirs) auront lieu tous les 15 jours.
- Les corps creux (conserves, emballages plastiques, barquettes, yaourts...) seront dorénavant collectés en porte à porte toutes les semaines.
- Des éco-sacs de tri transparents fournis par la communauté de communes seront mis à disposition des habitants et il ne sera plus nécessaire d'apporter ces déchets dans les points d'apports volontaires.

Un peu d'histoire



Le lavoir de la rive

Au début des années 1900, Xirocourt possédait six lavoirs, aujourd'hui il n'en subsiste plus que trois.

Les trois derniers lavoirs encore présents disposent tous d'une charpente en bois supportant une toiture. Il s'agit du lavoir du Faubourg, de la fontaine d'Agathe, non loin de l'école, et du lavoir de la Blagueuse.

Sur les trois lavoirs disparus, deux d'entre eux étaient notamment implantés sur la rive, rue Frédéric Chopin, à proximité des travaux réalisés en 2025. L'un d'eux était installé face aux vannes du grand pont, derrière le muret latéral du pont qui existe toujours.



Informations Pratiques

Mairie

Ouverture

Du lundi au vendredi
de 17h à 18h

Le premier samedi
du mois
de 10h à 12h

4 rue Camille Quillé
54 740 XIROCOURT

03 83 52 50 07
mairie@xirocourt.fr

www.xirocourt.fr/
f /xirocourt